

## Publications des départements et des offices de la Confédération

---

### Exécution de la loi fédérale du 15 décembre 1961 concernant la protection des noms et emblèmes de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales

A partir du 5 novembre 2002, le nom, le sigle (abréviation) et l'emblème de l'«Organisation pour la conservation du saumon de l'atlantique nord», qui figurent ci-après, sont protégés conformément à la loi susmentionnée (RS 232.23):

- a. le nom:
  - en français: Organisation pour la conservation du saumon  
de l'atlantique nord
  - en anglais: North Atlantic Salmon Conservation Organization
  
- b. le sigle: (abréviation)
  - en français: OCSAN
  - en anglais: NASCO
  
- c. l'emblème:



(Couleur revendiquée: bleu PMS 288)

5 novembre 2002

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle